

Commune de SAINT-CLAIR-SUR-L'ELLE

REPUBLIQUE FRANCAISE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de convocation

19 mars 2025

Date d'Affichage

8 avril 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le premier avril à vingt heures trente,
le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance
publique sous la présidence de Mme Maryvonne RAIMBEAULT, Maire.

Nombre de conseillers :

En exercice : 15

Présents : 14

Votants : 14

Étaient présents : MM. Maryvonne RAIMBEAULT, Fabienne LENOËL,
Jean-Marc VARIN, Philippe GAILLARDON, Laëtitia DUBOSCQ, Annick
PLANTEGENEST, Pauline BOSCHER, Stéphane LECHANOINE, Benoît
LAVARDE, Anne-Marie RABEC, Floriane VISART DE BOCARMÉ, Maryline
VAUTIER, Raymond GIRARD, Serge ANFRAY.

Était absent excusé et représenté: M. Yohann GARREAU qui donne pouvoir à
M. Stéphane LECHANOINE

Madame Laëtitia DUBOSCQ remplit les fonctions de secrétaire.

**OBJET : DÉLIBÉRATION 2025 - N°04/01 : APPROBATION DU COMPTE
FINANCIER UNIQUE 2024**

COMPTE PRINCIPAL et LOTISSEMENT « BOCAGE DE L'ELLE »

Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT) ;

Vu le Compte Financier Unique (CFU) 2024 de la commune de SAINT-CLAIR-SUR-
L'ELLE ;

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation
financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et
le compte de résultat synthétiques et des taux des contributions et produits afférents
;

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la
mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du
comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU ;

Considérant les éléments susvisés ;

APRES EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, hors de la présence de Madame le Maire,

LE CONSEIL MUNICIPAL, sous la présidence de Madame Fabienne LENOËL,
A l'unanimité,

- APPROUVE le Compte Financier Unique 2024 de la commune de SAINT-CLAIR-
SUR-L'ELLE, lequel peut se résumer ainsi :

COMPTES FINANCIERS UNIQUES PRINCIPAUX						
Libellés	Investissements		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses/déficits	Recettes/excéd.	Dépenses/déficits	Recettes/excéd.	Dépenses/déficits	Recettes/excéd.
Résultats reportés		88 568.91		1 230 456.04	0.00	1 319 024.95
Opérations de l'exercice	180 221.91	144 449.74	669 643.95	988 307.78	849 865.86	1 132 757.52
TOTAUX	180 221.91	233 018.65	669 643.95	2 218 763.82	849 865.86	2 451 782.47
Résultats de clôture		52 796.74		1 549 119.87	0.00	1 601 916.61
Restes à réaliser	88 438.92	26 445.10	0.00	0.00	88 438.92	26 445.10
TOTAUX CUMULES	88 438.92	79 241.84	0.00	1 549 119.87	88 438.92	1 628 361.71
RESULTATS DEFINITIFS	9 197.08			1 549 119.87		1 539 922.79

COMPTES FINANCIERS UNIQUES POUR LE LOTISSEMENT "BOCAGE DE L'ELLE"						
Libellés	Investissements		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses/déficits	Recettes/excéd.	Dépenses/déficits	Recettes/excéd.	Dépenses/déficits	Recettes/excéd.
Résultats reportés	84 456.37	0.00	0.00	0.00	84 456.37	0.00
Opérations de l'exercice	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
TOTAUX	84 456.37	0.00	0.00	0.00	84 456.37	0.00
Résultats de clôture	84 456.37		0.00		84 456.37	0.00
Restes à réaliser	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
TOTAUX CUMULES	84 456.37	0.00	0.00	0.00	84 456.37	0.00
RESULTATS DEFINITIFS	84 456.37		0.00		84 456.37	

- DONNE pouvoir à Madame le Maire pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi délibéré à Saint-Clair-sur-l'Elle, les jour mois et an susdits.

Pour extrait conforme

Le secrétaire de séance Laëtitia DUBOSCQ	Le Maire Maryvonne RAIMBEAULT
	 